

L'AUTOSUFFISANCE ET L'ÉGALITÉ

**Notes pour une présentation au
Groupe de travail sur l'autosuffisance**

par le

**Conseil consultatif sur la condition de la femme
au Nouveau-Brunswick**

Mars 2007

Le présent document a deux objectifs.

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick veut faire part de ses préoccupations relatives au processus établi par le gouvernement provincial et ce Groupe de travail pour arriver à un plan d'action vers l'autosuffisance.

Le Conseil veut également suggérer des moyens à favoriser en vue d'arriver à un meilleur niveau d'autonomie.

Préoccupations relatives au processus

- Nous constatons que plusieurs personnes et groupes intervenants ont l'impression que la démarche que suit ce Groupe de travail est trop précipitée et les idées à retenir leur semblent déjà déterminées. Si le gouvernement a une vision en tête, il aurait été mieux de la communiquer directement. Un processus de consultation adéquat devrait bénéficier du temps et des ressources nécessaires pour créer un intérêt pour le dialogue et une conscientisation autour du sujet de l'étude. Lorsque le processus n'est pas adéquat, une consultation peut contribuer au cynisme du public et des groupes.
- Lorsque la question est complexe comme l'est l'autosuffisance, l'étape de dialogue public se doit d'être inclusive et étendue, puisque l'effet de silo est réel, à la fois dans la société et au sein du gouvernement. Les solutions à des problèmes complexes requièrent la participation de plusieurs ministères et d'organismes divers. De là l'importance d'engager un dialogue inclusif. Le processus choisi doit permettre de briser ces silos et faire évoluer les pensées vers une vision et des objectifs communs. Nous portons à votre attention un exemple d'un processus beaucoup plus inclusif et prometteur, entamé par le gouvernement Libéral précédent à la fin des années 1990, soit le Renouveau de la politique sociale dans la province.
- Nous recommandons que le gouvernement modifie le processus en cours de ce Groupe d'étude afin de permettre un dialogue délibératif avec le public et les organisations de la société civile.
- Nous recommandons également que le gouvernement crée un bureau de dialogue public central afin de l'aider à entreprendre des dialogues délibératifs avec le public et les organisations de la société civile. Il devrait adopter des lignes directrices pour la consultation

effective et devrait créer un fonds pour l'engagement civique afin de permettre la participation des regroupements à ces consultations.

Moyens à favoriser pour arriver à un meilleur niveau d'autonomie :

- La définition de l'autosuffisance devrait être clairement mise de l'avant. Ceci est nécessaire si nous devons nous mettre d'accord sur le but et les moyens d'y arriver et aussi afin que nous sachions quand l'objectif a été atteint.

- L'autosuffisance n'est pas uniquement un problème économique. Les problèmes sociaux et économiques doivent être abordés d'une manière globale. Un développement économique qui ne tient pas compte des besoins sociaux et qui laisse de côté certains groupes n'est pas efficace à long terme.

- L'autosuffisance est un but élitif, mais cela ne signifie aucunement qu'il n'y a qu'une façon d'y arriver, qu'une solution. Il est essentiel de déterminer nos critères qui serviront à choisir le chemin vers le but. À la notion de « crédit » s'oppose celle de débit et il faudrait promouvoir un dialogue quant aux débits acceptables. Nous sommes d'avis que les points suivants devraient faire partie des critères de sélection des moyens pour arriver à un meilleur niveau de développement économique :

- Autant de personnes que possible doivent bénéficier du développement économique. Le niveau d'égalité entre les groupes de la société doit être une des mesures du succès de l'initiative vers l'autosuffisance. À cette fin, l'analyse comparative selon le sexe doit faire partie de l'initiative afin de connaître l'impact sur l'équité entre les sexes. Le fait d'ignorer les distinctions de sexe alors qu'elles sont pertinentes donne des politiques moins efficaces. Les rapports du Groupe d'étude ne font pas mention des femmes, de leurs préoccupations et de la nouvelle réalité du marché de travail intégré. Nous ajoutons en annexe des feuillets décrivant la condition féminine au Nouveau-Brunswick. Comme l'a démontré récemment un rapport du World Economic Forum, plus il y a égalité, plus l'économie d'un pays est compétitive (Global Gender Gap Report 2006 www.weforum.org/en/initiatives/gcp/Gender%20Gap/index.htm). Au Nouveau-Brunswick, l'écart salarial entre les sexes comporte des coûts économiques et sociaux énormes. L'élimination de la disparité salariale entre les hommes et les femmes pourrait entraîner une augmentation considérable en rentrée d'impôt sur le revenu des particuliers, selon l'étude *L'Écart salarial entre les hommes et les femmes au Nouveau-Brunswick*, de l'économiste Ather Akbari PhD du

Saint Mary's University,

www.acswccf.nb.ca/french/documents/GENDER_WAGE_GAP_NB_FINAL_REPORT_FR.pdf

entraîne une perte importante de revenus fiscaux et un accroissement des dépenses au chapitre des programmes sociaux et de santé au N.-B.

- Le développement **durable** et communautaire doit être favorisé afin de protéger l'avenir de nos enfants, nos communautés et notre environnement. Le développement devrait être dirigé par la course à une meilleure qualité de vie et doit donc être axé sur plus que l'objectif des gains monétaires. Des enjeux sociaux et personnels tels que la croissance sociale, la protection de l'environnement, l'éducation, le développement des compétences doivent aussi faire partie de notre mesure de succès. Le travail de GPI Atlantic sur une mesure de progrès réel, le Genuine Progress Index, est d'intérêt.

- Une meilleure intégration des femmes dans des domaines non traditionnels serait avantageuse non pas seulement pour rehausser le niveau moyen de revenu des femmes mais pour atténuer la pénurie d'employés dans certains métiers et professions. La proportion de femmes dans certains métiers en demande au Nouveau-Brunswick est très faible. Certains programmes d'orientation des femmes à ces carrières ont été éliminés, malgré leur efficacité dans les années 1980.

- Les programmes d'appui des parents sont inadéquats et ne permettent pas à ceux-ci d'avoir le nombre d'enfants qu'ils souhaitent. Sans une politique familiale, le Nouveau-Brunswick ne peut aider les familles à concilier les demandes de la famille et du travail. Par exemple, seules les employées qui contribuent à l'assurance emploi et qui peuvent vivre avec 55% de leur salaire bénéficient du programme canadien de congés parentaux et de maternité. Ceci est loin d'un programme universel pensé en fonction des besoins des enfants et des parents. Les familles pauvres, vulnérables ou qui sont à leur propre compte ne bénéficient pas ou peu du programme. Comme a dit une femme du N.-B. : « Combien de jeunes femmes ont eu à choisir entre lancé une entreprise et devenir employée afin de se qualifier pour ces prestations ! » De même, la rareté des services de garde des enfants et en particulier, de services agréés de qualité, nuit au développement économique et à la productivité. Nous notons que le gouverneur de la Banque du Canada, David Dodge, tient des propos similaires, incitant les gouvernements à investir dans le développement de la petite enfance afin « de faire en sorte que les enfants de six ans arriveront à l'école davantage prêts à apprendre ». Les données publiées par les économistes Gordon Cleveland et Michael Krashinsky permettent d'estimer que, pour chaque dollar dépensé en services de garde de qualité, on obtient un rendement futur de deux dollars pour la société par des économies en programmes sociaux, une productivité supérieure et des recettes fiscales plus élevées. Au N.-B., seulement 13 p. 100 des enfants ont accès à une place dans une garderie qui répond aux normes de qualité. Pour obtenir des services de garde au

Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick – Mars 2007

Nouveau-Brunswick, il faut créer des partenariats entre la communauté, le milieu des affaires, le milieu du travail et le gouvernement. Les services devraient inclure un soutien pour les parents qui restent à la maison ou qui travaillent, et doivent inclure des services de garde saisonniers et ruraux, à domicile, ainsi que des centres de jour. Si nous caressons de grands rêves, nous ferons certain de considérer d'abord les besoins de nos enfants.

Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick

236, rue King, Fredericton (N.-B.) E3B 1E2
506 444-4101 ; 1 800 332-3087 ; télécopieur 506 444-4318

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme au Nouveau-Brunswick est un organisme créé par une loi provinciale dont le mandat consiste à examiner les sujets de préoccupation des femmes, à conseiller le gouvernement du Nouveau-Brunswick relativement à ces questions et à les porter à l'attention du public et du gouvernement. Les 13 membres du Conseil, qui sont nommés par le gouvernement, se réunissent au moins quatre fois par année pour déterminer les mesures prioritaires concernant les questions relatives aux femmes.

ANNEXES

Pour les sources et d'autres statistiques, voir le Bulletin 2006 sur la situation des femmes au N.-B., publié par le Conseil consultatif sur la condition de la femme, www.acswccf.nb.ca

FEMMES AUTOCHTONES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Population

Femmes d'identité autochtone* en % de la population totale des femmes du N.-B., 2001	2.3%
% de femmes d'identité autochtone vivant dans une réserve	36%
% de femmes d'identité autochtone vivant hors réserve	64%

Éducation

% qui n'ont pas complété les études secondaires, 2001	
Femmes d'identité autochtone, 15 ans & plus	40%
Hommes d'identité autochtone, 15 ans & plus	46%
Femmes non autochtones, 15 ans & plus	36%
Hommes non autochtones, 15 ans & plus	39%
% qui ont un diplôme universitaire, 2001	
Femmes d'identité autochtone, 15 ans & plus	7%
Hommes d'identité autochtone, 15 ans & plus	3%
Femmes non autochtones, 15 ans & plus	12%
Hommes non autochtones, 15 ans & plus	11%

Marché du travail

% sur le marché du travail, 2001	
Femmes d'identité autochtone, 15 ans & plus	56,8%
Hommes d'identité autochtone, 15 ans & plus	67,2%
Femmes non autochtones, 15 ans & plus	57,4%
Hommes non autochtones, 15 ans & plus	69,2%
Revenu moyen d'emploi, 2000	
Femmes d'identité autochtone, 15 ans & plus	14 313\$
Hommes d'identité autochtone, 15 ans & plus	19 959\$
Femmes non autochtones, 15 ans & plus	19 110\$
Hommes non autochtones, 15 ans & plus	30 494\$

Revenu

% d'individus qui ont un revenu total (de toutes les sources) de moins de 10 000\$, 2000	
Femmes d'identité autochtone, 15 ans & plus	48%
Hommes d'identité autochtone, 15 ans & plus	43%
Femmes non autochtones, 15 ans & plus	33%
Hommes non autochtones, 15 ans & plus	20%
Revenu total moyen (de toutes les sources), 2000	
Femmes d'identité autochtone, 15 ans & plus	13 808\$
Hommes d'identité autochtone, 15 ans & plus	17 761\$
Femmes non autochtones, 15 ans & plus	18 675\$
Hommes non autochtones, 15 ans & plus	30 019\$

*La population d'identité autochtone comprend les personnes ayant déclaré appartenir à au moins un groupe autochtone, et/ou ayant déclaré être un Indien des traités ou un Indien inscrit tel que défini par la *Loi sur les Indiens* du Canada, et/ou ayant déclaré appartenir à une bande indienne ou à une première nation.

REVENU ET PAUVRETÉ AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Revenu moyen

Revenu total moyen des femmes 15 ans & plus, 2000	18 586\$
Revenu total moyen des hommes 15 ans & plus, 2000	29 767\$
% des femmes 15 ans+ qui ont un revenu tot. inférieur à 20 000\$, 2000	61%
% des hommes 15 ans+ qui ont un revenu tot. inférieur à 20 000\$, 2000	40%
Revenu total moyen des femmes 65 ans & plus, 2003	18 000\$
Revenu total moyen des hommes 65 ans & plus, 2003	27 100\$

Sources de revenu de retraite

% DES EMPLOYÉES AYANT UN RÉGIME DE PENSION PRIVÉ, 2003	38%
% DES EMPLOYÉS AYANT UN RÉGIME DE PENSION PRIVÉ, 2003	44%
% des déclarantes qui cotisent à un REÉR, 2004	15%
% des déclarants qui cotisent à un REÉR, 2004	21%
Contribution médiane (annuelle) des femmes au REÉR, 2004	1 600\$
Contribution médiane (annuelle) des hommes au REÉR, 2004	2 400\$

Individus et familles vivant sous le seuil de faible revenu (après impôt)

% des femmes 18-64 ans qui vivent sous le seuil de faible revenu, 2003	10,8%
% des hommes 18-64 ans qui vivent sous le seuil de faible revenu, 2003	9,8%
% des enfants (filles et garçons) de moins de 18 ans qui sont pauvres, 2003	10,7%
Nombre d'enfants (filles et garçons) pauvres de moins de 18 ans, 2003	16 000
% des familles monoparentales ayant un chef féminin qui vivent dans la pauvreté, 2003	44,4%
% des familles biparentales avec enfants qui vivent dans la pauvreté, 2003	5,4%
Montant moyen qui manque aux familles monoparentales ayant un chef féminin pour atteindre le seuil de faible revenu, 2003	3 500\$
% des femmes 65 ans & plus qui vivent dans la pauvreté, 2003	3,2%
% des hommes 65 ans & plus qui vivent dans la pauvreté, 2003	2,5%
% des femmes seules 65 ans & plus qui vivent dans la pauvreté, 2003	4,8%
% des hommes seuls 65 ans & plus qui vivent dans la pauvreté, 2003	7,8%
% des femmes seules de moins de 65 ans qui vivent dans la pauvreté, 2003	36,4%
% des hommes seuls de moins de 65 ans qui vivent dans la pauvreté, 2003	30,5%

TRAVAIL RÉMUNÉRÉ ET FEMMES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Participation au marché du travail

% des femmes 15 ans & plus sur le marché du travail, 2005	59%
% des hommes 15 ans & plus sur le marché du travail, 2005	68%
% des femmes, avec enfant(s) moins de 16 ans, sur le marché du travail, 2004	79%
% des mères seules, avec enfant(s) moins de 16 ans, sur le marché du travail, 2004	71%
% des travailleuses 15 ans & plus qui travaillent à temps partiel, 2005	24%
% des travailleurs 15 ans & plus qui travaillent à temps partiel, 2005	9%

Travail indépendant, emplois multiples et emplois temporaires

% des travailleuses qui sont travailleuses indépendantes, 2005	9%
% des travailleurs qui sont travailleurs indépendants, 2005	14%
% des travailleuses indépendantes sans aide rémunérée, 2005	71%
% des travailleurs indépendants sans aide rémunérée, 2005	50%
% des employées ayant un emploi temporaire, 2005	16%
% des employés ayant un emploi temporaire, 2005	19%
% d'employées ayant plus d'un emploi, 2005	6%
% d'employés ayant plus d'un emploi, 2005	4%

Syndicalisation

% des travailleuses qui sont membres d'un syndicat, 2004	21%
% des travailleurs qui sont membres d'un syndicat, 2004	22%

Groupes de professions

% des travailleurs des métiers, transport & machinerie qui sont des femmes, 2005	4%
% des travailleurs des sciences naturelles & appliquées qui sont des femmes, 2005	19%
% des travailleurs de la gestion qui sont des femmes, 2005	36%
% des travailleurs des ventes et services qui sont des femmes, 2005	61%
% des travailleurs de la santé qui sont des femmes, 2005	83%

Gains

Salaire horaire moyen, employées 15 ans & plus, 2005	14,43\$
Salaire horaire moyen, employés 15 ans & plus, 2005	16,84\$
Salaire horaire moyen des femmes en % du salaire moyen des hommes, 2005	85,7%
Gains annuels moyens des travailleuses à temps plein toute l'année, 2003	30 200\$
Gains annuels moyens des travailleurs à temps plein toute l'année, 2003	41 400\$
Gains annuels moyens (temps plein, toute l'année) des femmes en % des gains des hommes, 2003	73%
Nombre de femmes qui travaillent au salaire minimum, 2003	7 600
Nombre d'hommes qui travaillent au salaire minimum, 2003	4 600

FEMMES ET POSTES D'INFLUENCE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Gouvernement

% des femmes parmi les membres nommés par le gouvernement provincial aux conseils et commissions, 2005	30%
% des femmes parmi les candidates pour conseils municipaux aux élections de 2004	23%
% des femmes parmi les conseillers municipaux, 2006	25%
% des femmes parmi les candidats pour maire, élections de 2004	12%
% des femmes parmi les maires, 2006	13%
% des femmes parmi membres élus des régies régionales de santé, 2006	27%
% des sièges occupés par femmes aux conseils de districts scolaires, 2006	45%
% des femmes parmi candidats aux élections provinciales de 2003	19%
% des femmes parmi les membres de l'Assemblée Lég. du N.-B., 2006	11%
% des femmes parmi candidats, sièges fédéraux au N.-B., élections 2006	15%
% des femmes parmi députés fédéraux du N.-B., 2006	0

Système judiciaire

% des juges nommés par la province du N.-B. qui sont des femmes, 2005	16%
% des juges nommés par le gouv. fédéral au N.-B. qui sont des femmes, 2005	24%
% des avocates ayant 10 ans ou plus d'expérience qui sont des femmes, 2005	21%
Nombre d'avocates qui ont 10 ans ou plus d'expérience, 2005	173

Éducation

% des femmes parmi directeurs d'écoles, système public, 2003/04	50%
% des femmes parmi directeurs adjoints d'écoles, système public, 2003/04	58%
% des femmes parmi professeurs d'université à temps plein, 2003/04	34%
% des femmes parmi professeurs d'université à temps plein de Métiers et professions de la santé, 2003/04	97%
% des femmes parmi professeurs d'université à temps plein de Génie et sciences appliquées, 2003/04	9%
% des femmes parmi instructeurs des Collèges communautaires du N.-B., 2005	41%
% des femmes parmi instructeurs des CCNB dans programmes de santé et services sociaux, 2005	80%
% des femmes parmi instructeurs des CCNB dans programmes de métiers, technologie et développement des ressources naturelles, 2005	7%

FEMMES AYANT UN HANDICAP* AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Population

Femmes ayant un handicap en % de la population totale des femmes du N.-B., 2001 15%

Éducation

% qui n'ont pas complété leurs études secondaires, 2001

Femmes ayant un handicap, 15-64 ans	42%
Hommes ayant un handicap, 15-64 ans	48%
Femmes sans handicap, 15-64 ans	28%
Hommes sans handicap, 15-64 ans	31%

% qui ont un certificat ou un diplôme universitaire, 2001

Femmes ayant un handicap, 15-64 ans	9%
Hommes ayant un handicap, 15-64 ans	7%
Femmes sans handicap, 15-64 ans	16%
Hommes sans handicap, 15-64 ans	13%

Marché du travail

% qui ont un emploi rémunéré, 2001

Femmes ayant un handicap, 15-64 ans	33%
Hommes ayant un handicap, 15-64 ans	38%
Femmes sans handicap, 15-64 ans	65%
Hommes sans handicap, 15-64 ans	71%

Revenu

% d'individus ayant un revenu (de toutes les sources) de moins de 10 000\$, 2000 :

Femmes ayant un handicap, 15-64 ans	35%
Hommes ayant un handicap, 15-64 ans	25%
Femmes sans handicap, 15-64 ans	33%
Hommes sans handicap, 15-64 ans	19%

Revenu total moyen (de toutes les sources), 2000

Femmes ayant un handicap, 15-64 ans	15 532\$
Hommes ayant un handicap, 15-64 ans	23 320\$
Femmes sans handicap, 15-64 ans	19 759\$
Hommes sans handicap, 15-64 ans	30 015\$

*Les personnes handicapées sont celles qui affirment avoir de la difficulté à accomplir les activités de la vie quotidienne ou qui signalent qu'un trouble physique ou psychique ou un problème de santé les restreint dans leurs activités; types d'incapacités comprennent l'incapacité liée à l'ouïe, la vision, la parole, la mobilité, l'agilité, la dextérité, la douleur, l'apprentissage, la mémoire, les troubles psychologiques et la déficience intellectuelle.

JEUNES AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Population

FEMMES 15 – 24 ANS EN % DE LA POPULATION TOTALE DES FEMMES DU N.-B., 2005	12,7%
Femmes 15-24 ans en % de population totale de ce groupe d'âge, 2005	48,3%
Espérance de vie à la naissance des filles nées en 2003	82 années
Espérance de vie à la naissance des garçons nés en 2003	76,4 années

Grossesse, naissance et avortement

Taux de grossesse chez les 15-19 ans, 2002	28,3 filles / 1 000 femmes 15 –19 ans
Taux de natalité chez les 15-19 ans, 2002	18,4 naissances vivantes/1 000 femmes 15-19 ans
% de toutes les naissances attribuables aux mères de 19 ans ou moins, 2003	6%
Taux d'avortement chez les 15-19 ans, 2002	9,2 avortements / 1 000 femmes 15-19 ans

Santé

% des filles 12-19 ans qui sont inactives physiquement, 2003	42%
% des garçons 12-19 ans qui sont inactifs physiquement, 2003	23%
% des filles 2-17 ans qui sont obèses (surcharge pondérale grave), 2004	11%
% des garçons 2-17 ans qui sont obèses (surcharge pondérale grave), 2004	15%
Nombre de femmes 16-24 ans qui ont consulté pour symptômes de dépression aux Centres de santé mentale, 2004/05	607
Nombre d'hommes 16-24 ans qui ont consulté pour symptômes de dépression aux Centres de santé mentale, 2004/05	308
Nombre de femmes, 19 ans et moins, qui étaient clientes des programmes en consultation externe, Services de traitement des dépendances, 2004/05	548
Nombre d'hommes, 19 ans et moins, qui étaient clients des programmes en consultation externe, Services de traitement des dépendances, 2004/05	1 030
Nombre de cas de chlamydia rapportés chez les femmes, 19 ans et moins, 2004	370
Nombre de cas de chlamydia rapportés chez les hommes, 19 ans et moins, 2004	71

Marché du travail

% des femmes 15-24 ans sur le marché du travail, 2005	65%
% des hommes 15-24 ans sur le marché du travail, 2005	66%
Taux de chômage, femmes 15-24 ans, 2005	11,5%
Taux de chômage, hommes 15-24 ans, 2005	18,2%
Salaire horaire moyen, travailleuses 15-24 ans, 2005	9,29\$
Salaire horaire moyen, travailleurs 15-24 ans, 2005	9,33\$